

# Mode d'emploi

Les Critères de qualité du Réseau d'écoles21 comprennent 25 modules :

- Le **module de base** sert de porte d'entrée dans les critères de qualité.
- Les 24 modules thématiques permettent une approche plus approfondie.

Les modules thématiques couvrent les quatre domaines suivants :

**A Principes d'action (6 modules)**

**B Organisation (2 modules)**

**C Éducation en vue d'un développement durable (8 modules)**

**D Promotion de la santé (8 modules)**

## Recommandation du Réseau d'écoles21

Nous recommandons à toutes les écoles de commencer par le **module de base** lorsqu'elles utilisent l'instrument pour la première fois. Deux ou trois autres modules peuvent être sélectionnés pour une étude plus approfondie.

Pour les écoles qui rentrent dans le Réseau ou qui refont un état des lieux chaque 3 ans, les Critères de qualité sont un instrument précieux. Les objectifs, indicateurs et mesures nommés dans la convention peuvent être revus et actualisés.

Chaque école choisit le ou les modules thématiques selon ses propres priorités. Plusieurs points de départ sont possibles, tel qu'un axe thématique spécifique, un besoin d'action urgent ou la perspective de progrès rapides et tangibles.

Chaque module consiste en une liste de maximum dix indicateurs qui répondent à la question : À quoi reconnaissons-nous que ce critère est rempli ?

Pour chaque indicateur sont proposés un état des lieux de sa mise en œuvre actuelle dans l'école (1 = jamais, 4 = presque toujours) et une priorisation pour son traitement futur (1 = faible, 4 = très haute). La liste d'indicateurs ne doit pas être comprise comme une liste de contrôle à parcourir de bout en bout. Au contraire : elle permet de fixer des priorités.

## Recommandation du Réseau d'écoles21

Nous recommandons aux écoles qui utilisent les Critères de qualité de viser comme but le niveau 3, soit « souvent ».

Les indicateurs des 16 modules pour **l'éducation en vue d'un développement durable (C)** et pour **la promotion de la santé (D)** se répartissent selon deux axes : « Enseigner, apprendre et accompagner. » et « L'école comme espace d'apprentissage, de travail et de vie ».

À la fin de chaque module sont proposés des liens avec d'autres modules ou informations vers des pages thématiques du Réseau : [www.reseau-ecoles21.ch](http://www.reseau-ecoles21.ch).

## Précisions

Le **module de base** contient une sélection d'indicateurs tirés des **Principes d'action (A)** et d' **Organisation (B)**. Par exemple, la mention « **7A.1.1** » fait référence au premier indicateur du module A « **Participation** ».

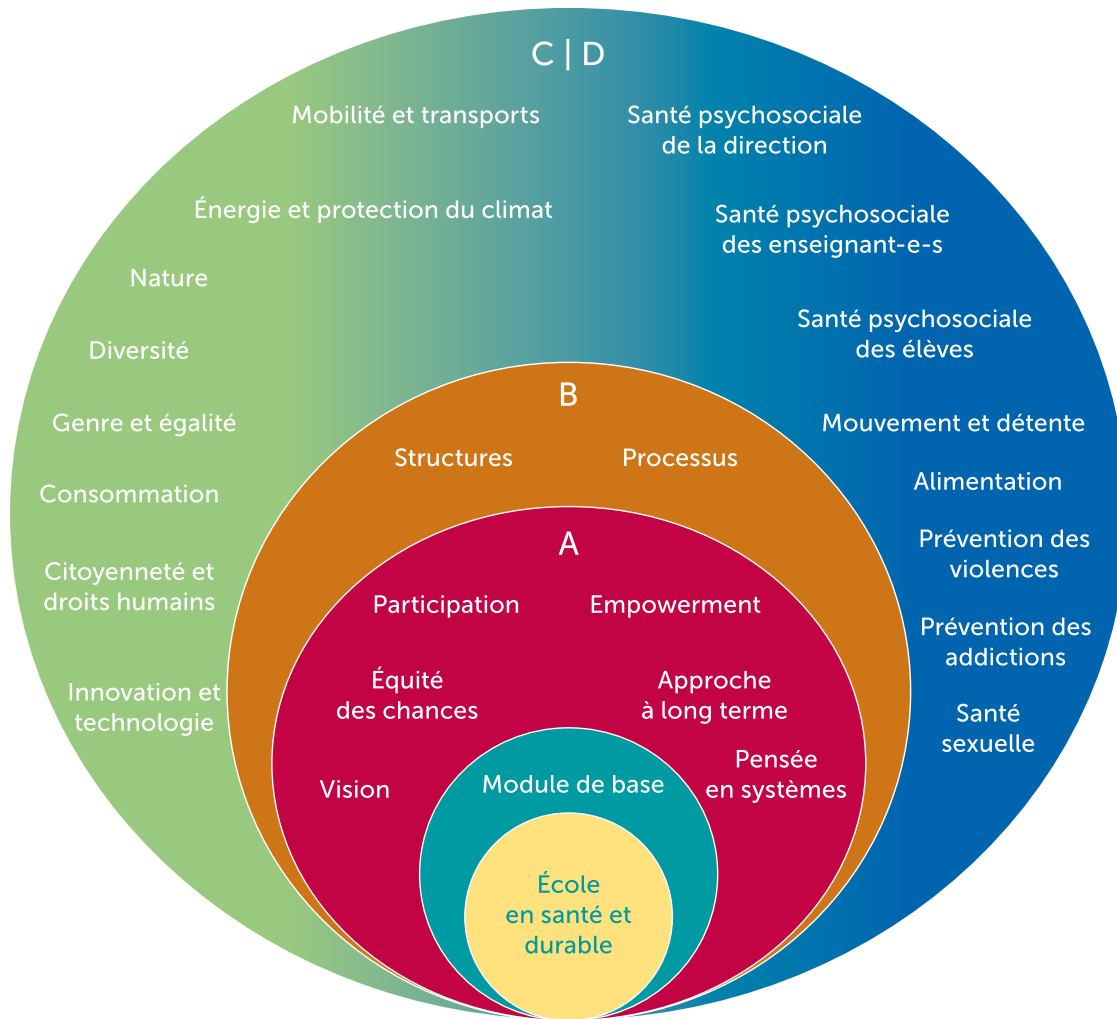
L'expression « école en santé et durable » utilisée dans tous les modules peut être remplacée par « école en santé » pour une école ayant le profil « Nous sommes en route vers une école en santé ».

## Remarque

Par « parents », nous entendons tou-te-s les tuteurs/-trices légaux/-ales et personnes responsables de l'éducation. Le seul terme « parents » est utilisé par souci de simplicité, mais il doit être compris dans un sens large.



# Table des matières



<b>Module de base</b>	<b>5</b>
<b>A Principes d'action</b>	
A.1 Participation	7
A.2 Empowerment	8
A.3 Équité des chances	9
A.4 Approche à long terme	10
A.5 Vision	11
A.6 Pensée en systèmes	12
<b>B Organisation</b>	
B.1 Structures	13
B.2 Processus de développement de l'école	14
<b>C Éducation en vue d'un développement durable</b>	
C.1 Mobilité et transports	16
C.2 Énergie et protection du climat	18
C.3 Nature	20
C.4 Diversité	22
C.5 Genre et égalité	24
C.6 Consommation	26
C.7 Citoyenneté et droits humains	28
C.8 Innovation et technologie	30
<b>D Promotion de la santé</b>	
D.1 Santé psychosociale de la direction	32
D.2 Santé psychosociale des enseignant-e-s	34
D.3 Santé psychosociale des élèves	36
D.4 Mouvement et détente	38
D.5 Alimentation	40
D.6 Prévention des violences	42
D.7 Prévention des addictions	44
D.8 Santé sexuelle	46

## D.5 Alimentation

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Alimentation » ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
<b>Enseigner, apprendre et accompagner</b>									
1.	Notre enseignement et nos offres d'accompagnement favorisent de façon coordonnée auprès des élèves le développement de compétences pour le domaine de l'alimentation, qui favorisent la reconnaissance de ses propres besoins, les connaissances en matière d'alimentation équilibrée et saine, et des choix autodéterminés et responsables.								
2.	a. Notre école traite le thème de l'alimentation de manière transversale et interdisciplinaire.								
	b. L'apprentissage orienté vers l'action dans des situations réelles est encouragé.								
3.	Des ressources pédagogiques éprouvées et faciles à utiliser autour de l'alimentation								
	a. sont à disposition.								
	b. sont utilisées.								
4.	a. Des enseignant-e-s et/ou autres membres du personnel d'encadrement s'occupent spécifiquement des questions liées à l'alimentation et se forment en conséquence.								
	b. Le transfert de connaissances s'effectue à travers toute l'équipe de l'école.								
5.	Pour des problématiques spécifiques (par ex. : troubles alimentaires, intolérances), nous consultons des spécialistes externes.								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute



## D.5 Alimentation

Question clé pour les indicateurs :

À quoi reconnaissons-nous que notre école met systématiquement en œuvre le domaine de qualité « Alimentation » ?

		Etat des lieux				Priorité			
		1	2	3	4	1	2	3	4
<b>L'école comme lieu d'apprentissage, de travail et de vie</b>									
6.	Notre équipe aborde régulièrement le sujet d'une alimentation équilibrée et durable, discute des différents points de vue et adopte une position commune à l'interne comme à l'externe.								
7.	a. Les offres de restauration de notre école sont basées sur les standards de qualité nationaux de l'Office fédéral pour la sécurité alimentaire et les affaires vétérinaires (par ex. : équilibré, régional, saisonnier, peu gourmand en ressources).								
	b. Les élèves et les parents sont impliqués et co-responsables.								
8.	Pendant les pauses et repas de midi en commun ainsi que lors d'événements communs, l'équipe de l'école est sensible à une alimentation saine et durable.								
9.	a. Dans le cadre de la coopération avec les parents, ceux-ci savent à quoi ressemble une offre alimentaire équilibrée et durable.								
	b. L'école et les parents trouvent des accords qui tiennent compte de la diversité des besoins (par ex. : intolérances, habitudes alimentaires, préoccupations culturelles).								
10.	En coopération avec la commune, notre école influence l'offre alimentaire dans les environs de l'école.								

EVALUATION: Etat des lieux 1) jamais 2) rarement 3) souvent 4) presque toujours Priorité 1) faible 2) moyenne 3) haute 4) très haute

Liens étroits avec les modules suivants : ↗ C.2 Énergie et protection du climat ↗ C.3. Nature ↗ C.6. Consommation

Informations complémentaires dans le domaine de l'EDD et de la promotion de la santé :

↗ Alimentation et mouvement ↗ Environnement ↗ Économie et consommation ↗ Interdépendances mondiales (Site internet du Réseau d'écoles21)